

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE GRANDES-PILES**

Séance ordinaire du 9 mars 2026

Séance ordinaire de ce conseil, tenue à dix-neuf heures (19 h), le neuvième jour du mois de mars deux mille vingt-six (9 mars 2026), au Centre communautaire situé au 650, 4^e Avenue, Grandes-Piles.

La séance est tenue sous la présidence de la mairesse, Mme Caroline Clément.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

M. Michel Clermont
M. Jean-Claude Coydon
Mme Karine Gentes

Tous les membres présents formant quorum.

M. Frédéric Harnois, conseiller est absent de cette rencontre.

Est également présent monsieur Benoît Caouette, directeur général par intérim.

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du 9 mars 2026

1. Administration municipale

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Mot de la Mairesse
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour 9 mars 2026
- 1.4 Adoption du procès-verbal séance du 9 février et 5 mars 2026
- 1.5 Dépôt bordereau de correspondance au 9 mars 2026
- 1.6 Résolution pour élections de conseillers

2. Trésorerie

- 2.1 Bordereau des dépenses du mois pour approbation des comptes en date du 9 mars 2026.
- 2.2 Autoriser un engagement de crédits au 9 mars 2026
- 2.3 Résolution autorisation au directeur général de trouver un auditeur pour faire la vérification de la reddition compte de la TECH
- 2.4 Résolution autorisation au directeur général de trouver un auditeur pour faire l'audit 2024 de la municipalité

3. Sécurité publique

4. Transport, Hygiène du milieu et Environnement

- 4.1 Avis de motion pour règlement 597-2026 emprunt pour le pavage de la rue des Estacades
- 4.2 Dépôt du projet de règlement 597-2026 emprunt pour le pavage de la rue des Estacades
- 4.3 Avis de motion pour règlement 598-2026 emprunt pour le pavage et glissière sur le chemin de la Rive.
- 4.4 Dépôt du projet de règlement 598-2026 emprunt pour le pavage et glissière sur le chemin de la Rive

- 4.5 Résolution demande au MTQ vs la route 155 pour la sécurité des usagers
- 4.6 Résolution offre d'emploi pour un journalier temporaire

5. Aménagement, Urbanisme et mise en valeur du territoire

- 5.1 Dépôt rapport sommaire des permis de février 2026

6. Loisirs et culture, Tourisme, Santé et bien-être

- 6.1 Résolution autorisant deck junior à utiliser la patinoire
- 6.2 Résolution autorisation à Toxique Trottoir l'utilisation de nos sites gratuitement
- 6.3

7. Autres sujets

7.1 Affaires Nouvelles

- Demande de l'association des propriétaires du Nord de la Vallée Pruneau (APNVP)

7.2 Période de questions – Parole à l'assemblée

7.3 Levée de l'assemblée

Ouverture de la séance

La session est ouverte à dix-neuf heures (19 h), sous la présidence de madame Caroline Clément, mairesse. Monsieur Benoît Caouette agit comme directeur général par intérim.

En début de séance, madame la mairesse s'adresse à l'assemblée présente et souhaite la bienvenue à tous.

1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de M. Michel Clermont

Dûment appuyée par M. Jean-Claude Coydon

2026-03-31

IL EST RÉSOLU

Que le conseil adopte l'ordre du jour de la séance ordinaire du 9 mars 2026 tel que présenté.

ADOPTÉ à l'unanimité par les conseillers.

1.4 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 9 février et 5 mars 2026

CONSIDÉRANT que les procès-verbaux ont été remis à tous les membres du conseil;

Sur proposition de M. Michel Clermont

Dûment appuyée par Mme Karine Gentes

2026-03-32

IL EST RÉSOLU

De dispenser la lecture des procès-verbaux de la séance ordinaire du 9 février 2026 et la séance extraordinaire du 5 mars 2026 qu'il soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ à l'unanimité par les conseillers.

1.5 Dépôt du bordereau de correspondance

Dépôt, avec dispense de lecture, au 9 mars 2026, faisant état de la correspondance reçue depuis la dernière séance ordinaire et devant être présentée au conseil.

Le résumé se lit comme suit :

Séance du conseil 9 mars 2026

1) GOUVERNEMENTS, MINISTÈRES ET LEURS ORGANISMES

A) Union des Municipalités du Québec :

1. Communiqué consultation pré-budgétaires budget 2026-2027 UMQ
presse Québec de réinvestir dans les infrastructures municipales
2. Communiqué une représentation régionale forte au conseil
d'administration de l'UMQ
3. Lettre ouverte sur les jeux olympiques des politiques migratoires
changer les règles avant La ligne d'arrivée
4. Communiqué tournée de la présidence de UMQ Guillaume Tremblay
rencontre les élués et élus de la Mauricie
5. Communiqué de mobilisation historique : une trentaine
d'organisations unies pour exiger des mesures urgentes en
immigration
- 6.

B) FQM :

1. rendez-vous du président en Mauricie le lundi 16 mars 2026

2) MUNICIPALITÉS ET MRC

1. MRC DE MÉKINAC :

- Nous envoyons la copie de résolution 2026-01-16 avis
d'intention – déclaration de compétence sur tout le domaine
du transport collectif de personnes.
- De Myriam et Marie Pier nous travaillons à la MRC de Mékinac
sur la mise en œuvre du projet Mékinac territoire à histoire

4) ORGANISMES ET FOURNISSEURS MUNICIPAUX

A) AUTRES ORGANISMES ET FOURNISSEUR

A) Entretien L.B. :

1. Nous envoyons une offre de services pour la tonte de pelouse pour l'été
2026

B) : Communautaire à Boutte:

1. Nous informons les organismes de Mékinac seront fermés durant la
période du 23 mars au 2 avril.

C) P.G. SOLUTIONS :

1. Nous vous informons que le paiement de redevance pour le deuxième semestre de l'année 2025 sera versé le 20 février 2026 au montant de 1191.58\$

D) ENERGYCYCLE :

1. Nous informons que lorsque les gens vont déposer aux écocentres ÉNERGYCYCLE les gens vont devoir payer en carte de débit ou crédit.

E) JEAN-CLAUDE COYDON :

- Afvsm de la Mauricie nous informe que notre projet a été accepté et que le nombre d'arbre peut varier. Nous allons recevoir avant le 4 mai 2026 la quantité des arbres que nous allons recevoir. Et nous allons aller chercher nos arbres le 6 mai 2026 entre 9h00 à 16h00.

1.6 Résolution pour élection de conseillers

CONSIDÉRANT que la municipalité de Grandes-Piles a reçu une lettre de démission de la conseillère numéro 2, Mme Martine Muller Monnier, le 29 janvier 2026;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Grandes-Piles a reçu une lettre de démission du conseiller numéro 4, M. Michael Dunn, le 27 février 2026;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Gandes-Piles doit faire une élection partielle pour le poste de conseiller #2 et #4;

Sur proposition de M. Jean-Claude Coydon

Dûment appuyée par M. Michel Clermont

2026-03-33

IL EST RÉSOLU

QUE l'élection partielle aura lieu le dimanche 7 juin 2026 pour le poste de conseiller #2 et #4 ;

QUE M. Benoit Caouette, directeur général par intérim soit nommé Président de l'élection partielle du 7 juin 2026 ;

Adopté à l'unanimité par les conseillers

2.1 Résolution concernant la liste des comptes à payer

CONSIDÉRANT que tous les conseillers ont à leur disposition la liste des comptes à payer;

CONSIDÉRANT que tous les conseillers ont à leur disposition la liste des comptes préautorisés;

CONSIDÉRANT le cumul des rapports de salaires nets couvrant la période de paie 3 du 25 janvier au 7 février 2026 et de la période de paie 4 du 8 au 21 février 2026;

Sur proposition de M. Jean-Claude Coydon

Dûment appuyée par Mme Karine Gentes

2026-03-34

IL EST RÉSOLU

D'approuver et payer les comptes présentés dans la liste suggérée des paiements au 9 mars 2026 en enlevant le groupe Harnois au montant de 98.51\$ pour un montant total de 83167.09 \$;

D'entériner les dépenses préautorisées au montant de 424.69\$ journal 996, et un montant de 13400.36\$ journal 995;

D'entériner les paiements des salaires pour la période couvrant la période de paie 3 du 25 janvier au 7 février 2026 et de la période de paie 4 du 8 au 21 février 2026;

ADOPTÉ à l'unanimité par les conseillers

Je soussigné, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses présentées tel que décrit ci-haut au 9 mars 2026.

Benoit Caouette

Directeur général et greffier-trésorier par intérim

2.2 Résolution d'autorisation d'engagements de crédit au 9 mars 2026 Aucun engagement de crédit.

CONSIDÉRANT que nous avons reçu des factures entretemps;

Sur proposition de M. Michel Clermont

Dûment appuyée par Mme Karine Gentes

2026-03-35

IL EST RÉSOLU

Que ce conseil autorise un engagement de crédits au montant de 18035.89\$ pour payer les fournisseurs suivants comme suit :

LISTE DES COMPTE POUR ENGAGEMENT DE CRÉDIT

DATE	NOM	DESCRIPTION	FACTURE	MONTANT
28-02-2026	Nathalie Belleville	Ménage et entretien	Février 26	1072.50
31-10-2025	GRH service conseil	Documents réfection quai	2026-011	13797.00
13-02-2026	GRH service conseil	Dossier Rue des Estacades	2026-044	1445.24
13-02-2026	GRH service conseil	Dossier chemin de la Rive	2026-045	1301.52
20-02-2026	Negotel	Frais de ligne téléphonique	N1274438	193.88
03-05-2026	Rona	Entretien réparation bureau	151431	64.84
28-02-2026	CLR groupe	Centre appel	165866	160.91
		Total engagement crédit		18035.89\$

ADOPTÉ à l'unanimité par les conseillers

2.3 Résolution autorisation au directeur général de trouver un auditeur pour faire la vérification de la reddition compte de la TECH

CONSIDÉRANT que la municipalité de Grandes-Piles a complété et déposé son rapport de reddition de compte au ministère pour la TECH pour 2019-2024;

Sur proposition de M. Jean-Claude Coydon

Dûment appuyée par M. Michel Clermont

2026-03-36

IL EST RÉSOLU

QUE la municipalité de Grandes-Piles autorise le directeur général par intérim à mandater une firme comptable pour faire la vérification de la reddition de compte pour la TECH 2019-2024 tel qu'exigé pour le ministère;

ADOPTÉ à l'unanimité par les conseillers

2.4 Résolution autorisation au directeur général de trouver un auditeur pour faire l'audit 2024 de la municipalité

CONSIDÉRANT que la municipalité de Grandes-Piles doit déposer son audit 2024 et que la firme Malette ne veut pas les faire;

CONSIDÉRANT que nous devons faire l'audit 2024 le plus rapidement possible car la municipalité a des fonds de gelé au gouvernement provincial;

Sur proposition de M. Michel Clermont

Dûment appuyée par M. Jean-Claude Coydon

2026-03-37

IL EST RÉSOLU

QUE la municipalité de Grandes-Piles autorise le directeur général, greffier-trésorier par intérim à faire toutes les démarches nécessaires afin d'avoir un auditeur rapidement pour l'audit 2024:

ADOPTÉ à l'unanimité par les conseillers

4.1 Avis de motion pour le règlement 597-2026 emprunt pour le pavage de la rue des Estacades

Il est, par la présente, donné avis de motion, par M. Jean-Claude Coydon, conseiller, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement 597-2026 décrétant un emprunt pour l'exécution des travaux de pavage sur le chemin des Estacades.

4.2 Dépôt du projet de règlement 597-2026 pour la réalisation des travaux de pavage sur la Rue des Estacades avec une taxe de secteur. (Déposé par M. Jean-Claude Coydon)

4.3 Avis de motion pour le règlement 598-2026 emprunt pour le pavage et glissières du chemin de la Rive

Il est, par la présente, donné avis de motion, par Mme Karine Gentes, conseillère, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement 598-2026 décrétant un

emprunt pour l'exécution des travaux de pavage et de glissières sur le chemin de la Rive

4.4 Dépôt du projet de règlement 598-2026 pour la réalisation des travaux de pavage et de glissière sur le chemin de la Rive avec une taxe de secteur. (Déposé par Mme Karine Gentes)

4.5 Résolution demande au MTQ vs la route 155 pour la sécurité des usagers.

CONSIDÉRANT que la municipalité de Grandes-Piles a un promoteur qui fera un projet de développement résidentiel de 125 portes qui sortira de la 90^{ième} rue;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Grandes-Piles a un développement résidentiel de 110 portes qui sortira sur la rue de la Falaise

CONSIDÉRANT que la municipalité de Grandes-Piles a un promoteur qui fera un projet de développement résidentiel de 50 portes dans le Domaine de la Baie

CONSIDÉRANT que nous avons un secteur commercial sur le chemin de la Rive avec un potentiel d'environ 15 entreprises;

CONSIDÉRANT que TES Canada a un projet de construction d'une usine hydrogène dans ce secteur;

Sur proposition de M. Michel Clermont

Dûment appuyée par M. Jean-Claude Coydon

2026-03-38

IL EST RÉSOLU

QUE ce conseil demande au Ministère des Transports de refaire une étude dans ce secteur afin de tenir compte des développements résidentiels et commercial entre le chemin Bellevue et le chemin de la Rive ainsi que le projet de construction d'une usine d'hydrogène dans ce secteur;

QUE la municipalité de Grandes-Piles demande la possibilité de faire l'installation d'un photo radar permanent près de ce tronçon de route dangereuse;

ADOPTÉ à l'unanimité par les conseillers

4.6 Résolution offre d'emploi pour un journalier temporaire

CONSIDÉRANT que notre employé saisonnier ne reviendra pas pour la saison estival 2026;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Grandes-Piles a besoin d'un employé saisonnier;

Sur proposition de Mme Karine Gentes

Dûment appuyée par M. Michel Clermont

2026-03-39

IL EST RÉSOLU

QUE la municipalité de Grandes-Piles autorise le directeur général par intérim à faire paraître une offre d'emploi pour un journalier saisonnier.

ADOPTÉ à l'unanimité par les conseillers

5.1 Dépôt de la liste des permis généraux et de lotissement de février 2026 pour information aux élus

- Aucun permis de lotissement
- 1 permis de réparation résidentielle
- 1 permis bâtiment secondaire
- 1 demande de dérogations mineure
- Pour une valeur déclarée de 155 000.00\$

6.1 Résolution autorisant deck junior à utiliser la patinoire

CONSIDÉRANT que la municipalité de Grandes-Piles a une demande pour avoir la possibilité d'utilisation de la patinoire pour organiser du deck hockey junior;

Sur proposition de M. Jean-Claude Coydon

Dûment appuyée par M. Michel Clermont

2026-03-40

IL EST RÉSOLU

QUE ce conseil accepte de fournir la patinoire gratuitement pour l'utilisation de la patinoire pour organiser du deck hockey pour les jeunes ;

QUE l'utilisation de la patinoire sera le mardi soir de 18h00 à 19h20 comme l'an passé pour les jeunes de 7 à 12 ans ;

QUE la période de gratuité sera du mardi 29 avril 2026 au 17 juin 2026 inclusivement.

ADOPTÉ à l'unanimité par les conseillers

6.2 Résolution autorisation à Toxique Trottoir l'utilisation de nos sites gratuitement

CONSIDÉRANT que l'organisme Toxique trottoir désire venir faire des activités sur notre territoire gratuitement;

CONSIDÉRANT que l'organisme a un atelier interculturel en soirée le 22 avril 2026 ; un atelier de répétition en matinée et en après-midi et en soirée le 29 avril 2026 ainsi que répétition et atelier en matinée et en soirée le 6 mai 2026;

Sur proposition de Mme Karine Gentes

Dûment appuyée par M. Jean-Claude Coydon

2026-03-41

IL EST RÉSOLU

QUE la municipalité de Grandes-Piles autorise l'organisme Toxique Trottoir à l'occupation des terrains municipaux, les stationnements, la salle communautaire pour tenir les spectacles, animations en espace public pour la tenue des ateliers avec les personnes immigrantes comme suit :

- Mercredi 22 avril 2026 en soirée
- Mercredi 29 avril 2026 toute la journée
- Mercredi 6 mai 2026 matinée et soirée

QUE la municipalité de Grandes-Piles prête gratuitement ce qui est autorisé ci-haut à l'organisme Toxique Trottoir pour la réalisation de leur activité.

ADOPTÉ à l'unanimité par les conseillers

7.1 Affaires nouvelles :

- Demande de l'association des propriétaires du Nord de la Vallée Pruneau (APNVP), le conseil va étudier la demande et va vous répondre plus tard et va vous écrire durant l'année.

7.2 PÉRIODE DE QUESTIONS

- **M. Benoit Laplante, président APNVP :**
-réexplique la demande que la municipalité a reçu afin d'avoir le bon suivi.
- Nous avons eu plusieurs questionnements sur le nouveau rôle d'évaluation qui a augmenté en moyenne de 37.04% et la mairesse a expliqué comment les rôles sont faits et ce n'est pas la responsabilité de la Municipalité de les faire et il y a des normes à respecter par les évaluateurs.

7.3 Résolution pour la levée de l'assemblée

CONSIDÉRANT que les sujets à l'ordre du jour ont tous été épuisés;

Sur proposition de M. Jean-Claude Coydon

Dûment appuyée par Mme Karine Gentes

2026-03-42

IL EST RÉSOLU QUE :

Que l'assemblée soit levée à 20h23;

ADOPTÉ à l'unanimité par les conseillers.

« Je soussignée, Caroline Clément, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec. » En foi de quoi, je signe ce 9 mars 2026.


Caroline Clément,
Mairesse


Benoit Caouette, directeur greffier-trésorier
par intérim